

Informations pour les inscriptions 2025-2026

Le club Brissac Loire Aubance Athlétisme (BL2a) existe depuis 2018. Il comptait en 2024 près de 250 licenciés dont 90 jeunes de moins de 18 ans. Le club propose à ses adhérents une pratique de l'athlétisme adaptée à tous les âges, de 7 ans à + de 70 ans. Pour la saison 2025-2026 qui débutera le 2 septembre, le club commencera à accueillir pour les plus petits, les enfants nés en 2018 et avant. Les pratiquants sont répartis par âge selon les créneaux d'entraînements ci-après :



Planning d'entraînement du Brissac Loire Aubance Athlétisme saison 2025-2026
à partir du mardi 2 septembre 2025

Catégories (années de naissance)	Pratiques - Type de licence	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Ecole Athlé (2017-2018) Poussins U12 (2015-2016)	Découverte			13h45- 15h15				
Benjamins U14 (2013-2014) Minimes U16 (2011/2012) Cadets (2009-2010) Juniors (2007-2008)	Compétition Jeunes				18h00-19h30 Benjamins et Minimes 19h30-21h00 Cadets et juniors			
Espoirs (2004 à 2006) Séniors (1992 à 2003) Master (1991 et avant)	Running Loisir* et Compétition* Adultes		19h00-20h30					9h00 Sortie groupe
Marche nordique	Santé				19h00-21h00			

Les entraînements sont assurés pour les jeunes par 2 entraîneurs diplômés d'état et par 3 entraîneurs bénévoles (dont 2 diplômés FFA) pour les adultes.

Le nombre de places sur nos sections jeunes et adultes est limité pour garantir une qualité de la pratique. Pour la saison 2025-2026, les dossiers, **complets** (bulletin d'adhésion, règlement intérieur, certificat médical ou questionnaire de santé complété et autorisation parentale) seront examinés et priorisés par ordre chronologique de réception.

Pour les jeunes

Une préférence est donnée jusqu'au 2 juillet aux **réinscriptions**.

Les dossiers (à télécharger depuis le site internet-rubrique documents) sont à remettre en main propre au stade du marin :

-Pour les réinscriptions :

-Mercredi 18 juin 13h30/15h15 et Jeudi 19 juin 17h45/20h pour les adhérents 2024-2025 (préinscriptions préférentielles pour les athlètes déjà au club en 2024-2025)

-Pour les nouvelles inscriptions :

-Mercredi 2 juillet 13h30/15h15 et Jeudi 3 juillet 17h45/20h.

-Jeudi 28 août 19h/20h (sous réserves de places disponibles).

Inscriptions possibles selon places restantes : Entre le 4 juillet et le 27 août, par courrier, à l'adresse suivante :

Damien Sourice, secrétaire du BL2a, 13 rue du bois d'angers, 49320 Saint Jean des Mauvrets (les dossiers devront être complets et seront examinés par ordre de réception).

Pour les adultes

les inscriptions se feront uniquement à partir du site web du BI2a en remplissant le formulaire d'adhésion (formulaire disponible début juillet dans la rubrique adhésion) puis en réglant au BI2a (virement privilégié, chèque possible à remettre à Delphine Jarry, trésorière du club). Une fois, votre demande d'adhésion validée par le club, vous serez invité(e) à finaliser votre inscription en complétant le questionnaire de santé sur votre espace personnel. **Attention, les cotisations non réglées au 1^{er} octobre seront majorées de 10 euros** (pour éviter de courir après les règlements).

Les essais peuvent se faire à raison de 2 séances le mardi soir sur le mois de septembre ou de 1 séance sur le reste de l'année, ceci pour garantir sécurité, qualité des entraînements et pour nos assurances.

Pour les mutations de club, le Bureau se réserve le droit de demander une compensation financière au licencié avant toute acceptation de nouvelle licence.

Pour les adhésions validées, la licence vous sera envoyée à partir du 1^{er} septembre directement sur votre adresse mail.